



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contrat d'engagement jeune

Question au Gouvernement n° 4464

Texte de la question

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. La gauche en rêvait, La République en marche le fait : le RSA jeunes ! Vous avez beau multiplier les artifices de communication pour nous expliquer par $a + b$ que ça n'a rien à voir, personne n'est dupe : votre contrat d'engagement n'est rien d'autre qu'un RSA jeunes ripoliné ! *(Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.)*

Je ne reviendrai pas sur l'aspect totalement clientéliste de cette mesure, dont le premier versement interviendra – comme par magie – à six semaines du premier tour des élections présidentielles... *(Protestations sur les bancs du groupe LaREM.)*

L'aspect le plus grave de cette mesure, c'est le modèle de société que vous imposez à la jeunesse de France. Pensez-vous vraiment que c'est rendre service aux jeunes de leur dire que désormais, ils pourront vivre de l'assistance dès 16 ans ? *(Protestations sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

Comment comptez-vous défendre la valeur travail ou le mérite républicain quand vous dites qu'il faudra désormais payer les jeunes 500 euros pour qu'ils acceptent de suivre une formation ?

Des centaines de milliers de jeunes, souvent de milieux modestes, ne vous ont pas attendus pour apprendre un métier, décrocher un apprentissage et se battre pour obtenir un boulot.

M. Hervé Berville. Ce n'est pas le sujet !

M. Maxime Minot. Quel message allez-vous envoyer à cet apprenti boulanger de 16 ans, qui lui se lève tous les matins et travaille largement plus de quinze heures par semaine pour toucher 420 euros, quand ses camarades seront désormais payés plus, rien que pour se décider à suivre une quelconque formation ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Très bien !

M. Maxime Minot. Quel constat d'échec, celui d'un pays qui a renoncé à permettre à sa jeunesse de réussir, par elle-même et par son travail.

Vous nous préparez à une société de l'assistanat alors que des centaines d'entreprises n'arrivent déjà pas à

recruter dans la restauration, dans le bâtiment, dans les services à la personne, dans l'artisanat !
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Protestations sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)

M. Bruno Millienne. Laurent Wauquiez, sors de ce corps !

M. Maxime Minot. Comment comptez-vous motiver nos jeunes pour trouver un travail s'ils touchent déjà un revenu d'assistance ? Pourquoi ne pas investir ces centaines de millions d'euros du RSA jeunes pour revaloriser la filière de l'enseignement professionnel et contribuer à reconstruire une économie française forte et compétitive ? (Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-I. – Protestations sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Monsieur le député, avant de critiquer notre projet, vous pourriez étudier son contenu ! (Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.) Cela vous permettrait peut-être de constater que nous sommes d'accord sur un point : nous voulons que chaque jeune puisse accéder à un emploi. (Protestations sur les bancs du groupe LR.)

Depuis trop longtemps, dans notre pays, certains jeunes restent durablement éloignés de l'emploi. Pour y remédier, le contrat d'engagement jeune propose une refonte de nos dispositifs d'insertion professionnelle pour accompagner ceux qui en ont besoin.

Mme Émilie Bonnivard. Pourquoi n'est-ce pas prévu dans le projet de loi de finances ?

Mme Élisabeth Borne, ministre . Comme l'a expliqué le Premier ministre, le contrat d'engagement jeune prévoit des droits et des devoirs. Il ouvre le droit à un accompagnement intensif vers l'emploi, de quinze à vingt heures par semaine, et à une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois quand elle est nécessaire. Il crée le devoir de s'engager vraiment, avec des formations et des immersions en entreprise. (Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

Avez-vous noté que nous avons déverrouillé l'apprentissage, qui bat tous les records ? (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.) Et nous allons continuer cette année !

Nous pensons que chaque jeune doit trouver sa place dans notre pays, et cela passe par la possibilité d'accéder à un emploi durable. Nous voulons proposer à chaque jeune qui en a besoin un accompagnement personnalisé pour répondre précisément aux besoins des entreprises, qui ont de nombreuses offres disponibles.
(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

M. Maxime Minot. Pourquoi n'est-ce pas prévu dans la loi de finances ?

Mme Élisabeth Borne, ministre . Les 9 milliards d'euros que nous avons consacrés au plan « 1 jeune, 1 solution » ont permis que le taux de chômage soit inférieur à celui d'avant la crise. Je rappelle que lors de la crise de 2008-2009 - vous vous souvenez sans doute qui était alors ministre du travail - il avait explosé de 30 % ! (Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas. Rappelez-vous de cela !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Nous allons continuer, pour accompagner mieux encore les jeunes éloignés de l'emploi. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.)

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4464

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2021](#)